

# PRÉVENIR LE *harcèlement moral*

Réf : SSCT-009

## OBJECTIFS

- ▶ Savoir identifier une situation de harcèlement moral
- ▶ Mettre en place un plan d'action en réponse à un cas de harcèlement moral dans l'entreprise
- ▶ Mettre en place un plan de prévention

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT, représentant de proximité

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



**LE plus**  
SYNDEX

Une formation concrète qui s'appuie sur des films pédagogiques et les situations apportées par les stagiaires

Réf. SSCT-009

**2 jours** (14h)

**800€** en inter  
Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Comprendre le harcèlement moral et son cadre légal

- Identifier les pratiques de harcèlement moral et ses impacts sur la santé des salariés
- Distinguer le harcèlement moral des autres facteurs de risques psychosociaux.
- Se repérer dans le cadre légal concernant le harcèlement moral : définition légale, obligations de l'employeur, lois, jurisprudences, sanctions

### 2. Accueillir un salarié victime de harcèlement moral

- Adopter une posture adaptée face à la personne
- Savoir repérer les situations de harcèlement moral au travers des entretiens

### 3. Savoir alerter l'employeur et participer à une enquête pour harcèlement moral

- Se repérer dans le cadre légal en matière d'enquête du CSE
- Savoir alerter l'employeur face au harcèlement moral
- Participer à une enquête paritaire pour harcèlement moral
- Mobiliser les acteurs externes

*Utilisation d'ateliers et d'études de cas en sous-groupe*

### 4. Prévenir le harcèlement moral au travers de la politique de prévention des risques

- Mettre à jour le règlement intérieur
- Évaluer le risque de harcèlement moral dans le DUERP
- Mettre en place un plan de prévention adapté
- Sensibiliser les salariés
- Réaliser un suivi des actions de prévention réalisées

*Utilisation d'ateliers et d'études de cas en sous-groupe*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*